

**La formation des populations urbaines au Québec : le cas du Saguenay aux XIXe et XXe siècles**

**THE FORMATION OF QUEBEC'S URBAN POPULATIONS: THE SAGUENAY REGION IN THE 19TH AND 20TH CENTURY**

**LA FORMACION DE LAS POBLACIONES URBANAS EN QUEBEC: LA REGION DEL SAGUENAY EN LOS SIGLOS XIX Y XX**

Marc St-Hilaire

Volume 20, Number 1, Spring 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010063ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010063ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

St-Hilaire, M. (1991). La formation des populations urbaines au Québec : le cas du Saguenay aux XIXe et XXe siècles. *Cahiers québécois de démographie*, 20(1), 1–36. <https://doi.org/10.7202/010063ar>

Article abstract

The Saguenay region experienced rapid urbanization at the end of the 19th century, while industrialization accelerated, thanks to the exploitation of forest and water resources. Towns, specialized and diversified alike, attracted large numbers of immigrants from various geographic origins, with a marked male dominance. Flows from the East of Quebec (which had contributed the most to Saguenay's initial colonization) increased significantly (rural exodus) while new recruitment areas appeared in the more distant and more urbanized regions of western Quebec (selective outmigration).

## **La formation des populations urbaines au Québec: le cas du Saguenay aux XIXe et XXe siècles**

Marc ST-HILAIRE \*

La formation des populations urbaines demeure un sujet relativement neuf au Québec. Pourtant, le phénomène d'urbanisation de la société québécoise s'est accéléré depuis le milieu du XIXe siècle, période où l'économie nationale a connu sa première révolution industrielle<sup>1</sup>. Alors qu'apparaissaient les premiers signes d'industrialisation en ville, l'espace seigneurial soutenait de plus en plus difficilement sa population rurale. Il s'ensuivit une émigration importante vers les villes naissantes (d'abord Montréal), vers les nouvelles régions de colonisation et, surtout, vers les États-Unis<sup>2</sup>. L'urbanisation et l'émigration vers les villes s'accrochèrent au tournant du siècle avec la seconde vague d'industrialisation québécoise, fondée sur l'exploitation des ressources naturelles (pâtes et papiers, hydro-électricité, mines). La proportion de la population consi-

---

\* Centre interuniversitaire de recherches sur les populations (SOREP) et Département de géographie de l'Université Laval. Ce texte a bénéficié des remarques et commentaires de Danielle Gauvreau, Michel Guérin, José E. Igartua, Régis Thibeault et Anne Vigneault, ainsi que des évaluateurs des *Cahiers québécois de démographie*. L'auteur les remercie tous chaleureusement. Il demeure cependant seul responsable du contenu de l'article. Les travaux qui ont conduit à la rédaction de ce dernier s'inscrivent dans la programmation scientifique du Centre SOREP. Ils sont financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le Fonds FCAR et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec.

<sup>1</sup> Des villes existaient certes depuis la Nouvelle-France, en particulier les sièges des gouvernements régionaux (Québec, Trois-Rivières et Montréal), mais, en dépit d'une croissance sensible des noyaux villageois dans la première moitié du XIXe siècle (Courville, 1990), il ne saurait guère être question d'urbanisation massive avant 1840.

<sup>2</sup> Pour des exemples récents de recherches dans ces directions, voir Gagnon, 1988, et Bischoff, 1989 (migrations vers Montréal), Gauvreau et Bourque, 1988, et Bouchard et Larouche, 1988 (régions de colonisation), ainsi que Rouillard, 1985, et Ramirez et Lamarre, 1985 (États-Unis).

dérée comme urbaine selon les normes de Statistique Canada (soit celle des municipalités de plus de 1000 habitants <sup>3</sup>) s'est ainsi accrue régulièrement, pour atteindre la moitié dans le premier quart du XXe siècle, puis les deux tiers au milieu du siècle.

En dépit de ces phénomènes, les études urbaines ne sont pas légion; les travaux sur la constitution des populations urbaines sont encore plus rares, surtout dans le cas des villes situées hors des zones métropolitaines. À une époque où les villes québécoises soulèvent un intérêt nouveau (voir entre autres Bruneau, 1989), et alors que la constitution des espaces urbains en région suscite de nouvelles recherches (notamment en Mauricie et au Saguenay <sup>4</sup>), il paraît opportun de s'interroger sur la formation des populations des villes situées à un échelon mitoyen de la hiérarchie urbaine du Québec. C'est le but de cet article. À partir de l'exemple de la région du Saguenay entre 1882 et 1951, il présente d'abord des mesures préliminaires de la croissance démographique urbaine, plus particulièrement des taux de migration nette. L'immigration est ensuite étudiée de façon spécifique : rythmes des arrivées, aires de recrutement, ponction exercée dans les régions de départ. Enfin sont données quelques indications sur le processus migratoire en rapport avec le caractère individuel ou familial des déplacements.

Il sera ainsi possible de reconnaître les continuités et les ruptures entre, d'une part, le peuplement colonisateur et rural du Saguenay au XIXe siècle et, d'autre part, son peuplement largement urbain et industriel du XXe siècle. À cet égard, l'accent sera mis principalement sur l'évolution des aires de recrutement des immigrants, la croissance urbaine étant susceptible de s'alimenter à même des bassins migratoires différents de ceux qui ont contribué au peuplement pionnier. Par le biais des mouvements migratoires, nous aborderons également la dynamique interrégionale québécoise sur les plans démographique, économique et, par conséquent, social et culturel. Dans un autre ordre d'idées, enfin, ces questions rejoignent celles qui ont donné lieu aux travaux menés à SOREP sur la constitution et l'évolution des bassins génétiques régionaux, responsables des prévalences élevées de certaines pathologies héréditaires au Saguenay.

<sup>3</sup> Définition reprise par Linteau, Durocher et Robert, 1979 : 151.

<sup>4</sup> Comme en témoignent les travaux de Pierre Lanthier et de Normand Brouillette sur Shawinigan, et ceux de José Igartua sur Arvida.

## LA CROISSANCE URBAINE

L'urbanisation du Saguenay (dans son acception historique de Saguenay-Lac-Saint-Jean) est un phénomène relativement récent <sup>5</sup>. Si on considère comme urbaine la population des cités, villes et villages constitués de plus de 1000 habitants <sup>6</sup>, la région est urbanisée à moins de 14 % en 1901 (voir le tableau 1), soit à peu près trois fois moins que l'ensemble québécois (Linteau, Durocher et Robert, 1979 : 151). Ce taux relativement faible s'explique surtout par le caractère encore fortement pionnier (donc rural) de la région au tournant du siècle. La structure urbaine embryonnaire d'alors comptait deux villes : Chicoutimi au Haut-Saguenay et Roberval au Lac-Saint-Jean. Ces villes faisaient office de capitales régionale et sous-régionale, leurs fonctions incluant le transport, le commerce de gros et de détail, des services professionnels, l'administration civile et religieuse et quelques industries légères (bois de sciage et dérivés, filatures, fromageries...) <sup>7</sup>. Mais l'absence d'établissements industriels de grandes dimensions limitait leur croissance.

Avec le XXe siècle s'ouvrait une ère nouvelle. L'industrialisation fondée sur l'énergie hydro-électrique et la transformation des ressources forestières profita au Saguenay au même titre qu'à la Mauricie et à l'Outaouais. La conversion de l'industrie forestière aux pâtes et papiers et le harnachement de la rivière Saguenay et de ses tributaires (1895 à 1943) amenèrent la construction de plusieurs usines : des pulperies entre 1898 et 1916, des papeteries entre 1909 et 1932 et des alumineries entre 1925 et 1943. Ils accélérèrent par le fait même le processus d'urbanisation. Celui-ci prit deux formes : les villes existantes

---

<sup>5</sup> Sur l'urbanisation et l'industrialisation du Saguenay en général, voir G. Bouchard, 1983; Girard et Perron, 1989 : 335-344 et 460-476; Igartua, 1989; Pépin, 1969, chap. II et III; et St-Hilaire, 1983a et 1983b. Pour une étude plus particulière des villes du Haut-Saguenay, voir L.-M. Bouchard, 1973.

<sup>6</sup> Cette définition est légèrement plus restrictive que celle des recensements (évoquée plus haut), qui est retenue par la plupart des auteurs. Elle assure que l'on ne considère que les habitats *groupés* de plus de 1000 habitants tout en permettant certaines comparaisons avec les données utilisées par les autres auteurs. Pour des études contemporaines, les géographes utilisent toutefois un seuil de 2500 à 3000 personnes, sans égard à la désignation municipale (Bruneau, 1989 : 25; Desmarais, 1984 : 356; Dugas, 1984 : 184).

<sup>7</sup> Sur l'histoire de Chicoutimi, voir Gagnon, 1980; sur Roberval, voir Vien, 1954.

et certains gros villages accrurent leurs fonctions manufacturières et devinrent des villes polyvalentes; d'autres villes furent créées de toutes pièces autour d'une usine neuve, ajoutant des villes spécialisées (le plus souvent des «villes de compagnie») au réseau urbain régional. À la première catégorie appartiennent des villes comme Chicoutimi, Roberval, Jonquière, Bagotville, Alma, Chicoutimi-Nord, Saint-Félicien et Mistassini (bois de sciage, pâtes et papiers, aluminium). La seconde catégorie inclut des villes telles que Kénogami, Port-Alfred, Dolbeau (papier) et Arvida (aluminium).

L'industrialisation massive de la première moitié du XXe siècle fit rapidement progresser la proportion de la population urbaine, même si la colonisation de la région se poursuivit jusqu'au début des années 1940. Multipliée par 23 entre 1901 et 1951 en chiffres absolus, la population urbaine passa du quart de la population totale en 1911 au tiers en 1921, puis à la moitié au début de la Deuxième Guerre et aux trois cinquièmes en 1951 (soit pratiquement la même proportion que pour le Québec selon les chiffres de Linteau, Durocher, Robert et Ricard, 1986 : 256). Elle se répartissait à cette date dans sept localités de plus de 5000 habitants (deux au Lac-Saint-Jean et cinq au Haut-Saguenay, toujours plus urbanisé à l'heure actuelle; voir la carte 1) et dans cinq de moindre taille (toutes au Lac-Saint-Jean). La population rurale (78 000 personnes) était quant à elle dispersée dans 53 localités.

## COMPOSANTES DE LA CROISSANCE

La croissance urbaine se nourrissait à la fois d'un accroissement naturel très favorable et d'une immigration évidente. Le tableau 2 calibre chacune de ces composantes. Il indique l'accroissement naturel du Saguenay et les accroissements totaux des populations rurales et urbaines. Si l'on applique l'accroissement naturel régional en ville comme à la campagne, la migration nette s'obtient par soustraction <sup>8</sup>. Il

<sup>8</sup> Nous avons corrigé les chiffres des populations urbaines et rurales ayant servi aux calculs de façon à éviter le gonflement artificiel causé par les changements de statut entre deux recensements. L'application du taux d'accroissement naturel de façon uniforme à l'ensemble de la région peut créer un léger biais, ignoré ici. D'un côté, la fécondité rurale est demeurée plus élevée que la fécondité urbaine, ce qui accentuerait les écarts dans la migration nette; de l'autre, en raison des structures d'âge, certaines villes nouvelles (Alma, Arvida, Dolbeau) présentaient des taux de natalité plus élevés que l'ensemble régional en 1931 (Blanchard, 1935 : 151).

TABLEAU 1  
Populations urbaine et rurale, Saguenay, 1881-1951

Année	Population urbaine <sup>a</sup>			Population rurale			Total	
	Nombre	% rég.	Accr. décennal (%)	Nombre	% rég.	Accr. décennal (%)	Nombre	Accr. décenn. (%)
1881	1 935	8,3	—	21 273	91,7	—	23 208	—
1891	3 060	10,5	58,1	25 966	89,5	22,1	29 026	25,0
1901	5 074	13,6	65,8	32 121	86,4	23,7	37 195	28,1
1911	12 337	24,1	143,1	38 776	75,9	20,7	51 113	37,4
1921	25 711	35,1	108,4	47 406	64,9	22,2	73 117	43,0
1931	48 610	45,9	89,0	57 275	54,1	20,8	105 885	44,9
1941	74 676	52,3	53,6	67 965	47,7	18,7	142 641	34,7
1951	118 018	60,0	58,0	78 461	40,0	15,4	196 479	37,7

Sources : Recensements du Canada, 1881 à 1951; M. St-Hilaire, 1990c.

<sup>a</sup> Cités, villes et villages de 1000 habitants et plus.

TABLEAU 2  
Taux de croissance annuel des populations urbaine et rurale, Saguenay, 1881-1951 (%)

Décennie	Saguenay		Pop. urb. <sup>a</sup>	Pop. rur. <sup>a</sup>
	Accr. nat.	Accr. total	Accr. total	Accr. total
1881-1891	3,15	2,2	1,6	2,3
1891-1901	3,00	2,5	5,2	2,2
1901-1911	3,10	3,2	4,1	2,6
1911-1921	3,40	3,6	7,1	2,3
1921-1931	3,45	3,8	4,8	2,8
1931-1941	3,25	3,0	3,6	2,5
1941-1951	3,30	3,3	4,4	1,8
Moyenne décennale	3,23	3,1	4,4	2,4

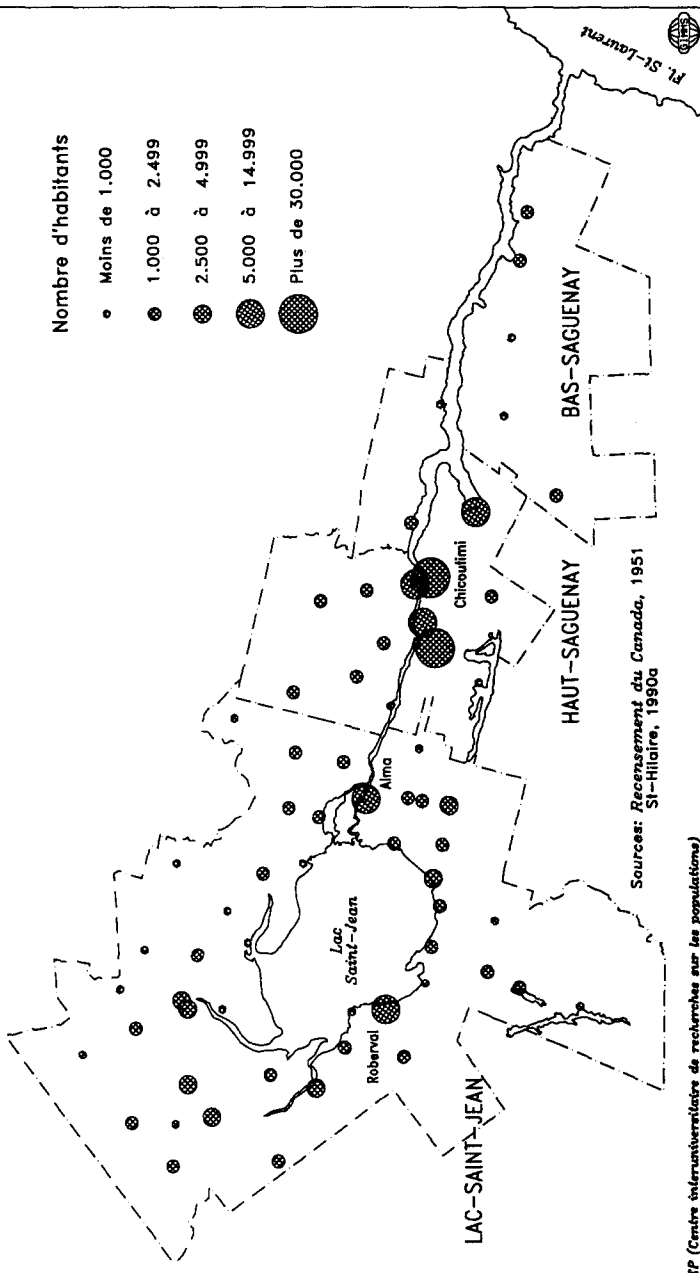
Sources pour les données brutes : Recensements du Canada, 1881-1951; C. Pouyez et al., 1983 : 273, 293; M. St-Hilaire, 1990c.

<sup>a</sup> Nous avons corrigé les données brutes pour exclure les localités rurales devenant urbaines entre deux recensements.

# POPULATION DES LOCALITES DU SAGUENAY 1951

Nombre d'habitants

- Moins de 1.000
- ⊗ 1.000 à 2.499
- ⊗ 2.500 à 4.999
- ⊗ 5.000 à 14.999
- ⊗ Plus de 30.000



Sources: Recensement du Canada, 1951  
St-Hilaire, 1990a

en ressort que, exception faite de la décennie 1881-1891, la population urbaine s'est toujours accrue plus rapidement que la population rurale (jusqu'à trois fois plus de 1911 à 1921, années glorieuses des pulperies de Chicoutimi et époque de la construction des papeteries de Jonquière, de Kénogami et de Port-Alfred). Sauf encore les années 1880, décennie pendant laquelle la région présente son pire bilan migratoire <sup>9</sup>, les taux d'accroissement total de la population urbaine sont également supérieurs à l'accroissement naturel (même pendant les années difficiles de la Crise économique) et rendent progressivement compte de la majeure partie de la croissance de la population régionale. Par contre, pour la population rurale, les taux demeurent inférieurs à l'accroissement naturel pendant toute la période étudiée. Même si bon nombre de ces départs de la campagne étaient faits en direction de la ville régionale, ils expliquent en bonne partie le solde migratoire négatif que présente la région pendant les années 1890 et la Crise économique. Ces taux témoignent aussi de la fragilité du processus d'expansion de la société rurale dans une région où la colonisation s'est pourtant poursuivie jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale <sup>10</sup>.

Du côté des villes, il résulte qu'elles ont bénéficié d'un apport migratoire net de 0,35 % (pendant la Crise) à 3,7 % par an entre 1891 et 1951. Ces taux se comparent à ceux qui ont été observés par d'autres auteurs pour différentes villes, qu'elles soient de taille modeste, comme Casalecchio, en Italie (taux de 0 % à 6 % entre 1865 et 1915 : voir Kertzer et Hogan, 1985), ou plus grandes, comme Montréal (taux approximatif de 0 % à 2,1 % au milieu du XIXe siècle : voir Robert, 1982 : 527) ou les villes industrielles allemandes (taux de 0 % à 4 % au début du XXe siècle : voir Hochstadt, 1981 : 201). La comparaison avec les grandes villes doit cependant s'arrêter ici étant donné les différences énormes dans la taille et les contextes propres à chacun de ces ensembles urbains. Par exemple, en dépit du niveau élevé de l'immigration, il ne saurait être question de lui attribuer la plus grande part de la croissance urbaine dans le cas présent comme on peut le faire pour certaines grandes villes

---

<sup>9</sup> Pour le détail des mouvements démographiques au Saguenay, voir Pouyez, Lavoie et al., 1983; plus spécifiquement, sur les échanges migratoires avant 1911, voir Gauvreau et Bourque, 1988.

<sup>10</sup> Le front pionnier s'était toutefois déplacé sur les marges de l'écoumène depuis les années 1910. Sur la saturation des terres agricoles au Saguenay, voir Bouchard et Thibeault, 1990.



(telle Marseille au XIXe siècle : voir Sewell, 1985)<sup>11</sup>. Les taux de natalité saguenayens sont par trop élevés.

Les mesures de migration nette qui précèdent, si elles cachent des mouvements plus importants vers ou depuis les villes, indiquent néanmoins une immigration sensible, qui sera examinée sous deux angles : les aires de recrutement et le processus migratoire. Il s'agit d'établir, d'une part, la provenance extra-régionale des immigrants urbains<sup>12</sup> et, d'autre part, les circonstances entourant la migration. Dans ce dernier cas, seul le caractère individuel ou familial des déplacements a été retenu ici<sup>13</sup>.

### **L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES IMMIGRANTS URBAINS : UN CREUSET SAGUENAYEN ?**

Les recherches menées sur l'immigration saguenayenne, principalement celles de G. Bouchard et J. Larouche (1988) sur la formation des populations rurales et de D. Gauvreau et M. Bourque (1988) sur l'immigration régionale jusqu'en 1911 (immigration, donc, fortement rurale), indiquent que le peuplement initial de la région est très largement issu d'une émigration de Charlevoix et de quelques autres régions de l'Est québécois (Côte-du-Sud et Bas-Saint-Laurent, surtout). Selon ces auteurs, entre 1840 et 1911, les pionniers ruraux provenaient à près de 80 % des régions de l'Est du Québec<sup>14</sup>. De Charlevoix même, les proportions sont respectivement de 59 % et 54 %, ce qui dénote les liens serrés unissant les deux régions. Les deux recherches révèlent cependant que les aires de recrutement des pionniers se sont étendues progressivement aux régions de l'Ouest du Québec, surtout après 1890, alors que

---

<sup>11</sup> En Grande-Bretagne, au milieu du XIXe siècle, le cas était si fréquent que E. G. Ravenstein en fit l'une de ses «lois migratoires» (neuvième loi : l'immigration est plus importante que l'accroissement naturel dans la croissance démographique des villes). Dans la réalité, toutefois, même en Grande-Bretagne, la «loi» a souffert plusieurs exceptions (Grigg, 1977 : 51).

<sup>12</sup> L'immigration d'origine régionale, en particulier l'exode rural, a déjà fait l'objet d'une étude plus détaillée. Voir St-Hilaire, 1990a.

<sup>13</sup> L'émigration, l'autre facette de la formation des populations urbaines, n'est pas abordée dans ces pages. Une recherche sur ce sujet vient d'être complétée à SOREP (voir Morin, 1991).

<sup>14</sup> Les pourcentages sont de 80 % dans la première étude et de 78 % dans la seconde (données de Gauvreau et Bourque : 187, recoupées avec celles de Declos, Gauvreau et Bourque, 1987 : 3 et 11). Les méthodes utilisées pour les deux recherches sont comparables (lieu de mariage des couples mariés à l'extérieur du Saguenay).

s'effectuait le raccordement de la région au réseau ferroviaire québécois. Travaillant sur l'ensemble de la période 1842-1961, M. Guérin (1990) obtient des résultats similaires.

La modification des aires de recrutement des immigrants correspond également au début de l'urbanisation saguenayenne. Il est donc plausible que les villes régionales aient puisé à même des aires de recrutement différentes de celles des paroisses rurales. C'est ce que nous tenterons d'établir en prenant à témoin l'immigration individuelle perçue à l'aide des résidences déclarées dans les actes de mariage enregistrés au Saguenay <sup>15</sup>. La question trouve une autre justification dans l'importance des migrations pour la formation du bassin génétique saguenayen. Des travaux récents menés à SOREP ont fait ressortir le poids de Charlevoix dans la formation de la population régionale, fait qui expliquerait pour une bonne part les prévalences actuelles de certaines maladies héréditaires <sup>16</sup>. Dans ce contexte, il importe de connaître la provenance et le volume des apports migratoires subséquents pour évaluer leur rôle dans l'évolution du bassin génétique régional.

### Précisions méthodologiques

Les actes de mariage mentionnent généralement la résidence des conjoints et celle de leurs parents, fournissant des informations sur les volumes, rythmes et amplitudes des migrations des jeunes adultes. Si on tient pour acquis qu'une résidence du conjoint différente de celle de ses parents signifie qu'il (ou elle) a quitté le foyer familial pour vivre ailleurs, les actes de mariage peuvent témoigner des migrations individuelles juvéniles (accomplies par des adolescents ou de jeunes adultes) <sup>17</sup>. Cette hypothèse a été retenue ici, même si les données résidentielles des actes de mariage appellent quelques réserves. Il est en effet possible que des résidences conjoints-parents différentes soient attribuables à des transferts d'enfants (le conjoint réside avec ses parents adoptifs, mais déclare

---

<sup>15</sup> Ces actes sont intégrés au fichier de population BALSAC, élaboré à SOREP depuis 1972. Couvrant actuellement la région du Saguenay pour la période 1838-1971, il est en voie d'extension à l'ensemble du Québec. À ce sujet, voir le *Rapport annuel 1990-91* de SOREP.

<sup>16</sup> Sur l'ensemble de la question de la formation et de l'évolution du bassin génétique des régions de l'Est du Québec (en particulier de Charlevoix et du Saguenay), voir Bouchard et de Braekeleer, 1990.

<sup>17</sup> Sewell, 1985, et Rouffignat, 1984, utilisent également les données résidentielles des actes de mariage de cette façon.

celle de ses parents naturels, survivants ou non) ou au déplacement des parents (l'enfant peut être né dans la localité déclarée comme résidence, mais est considéré comme immigrant parce que ses parents l'ont quittée). Il est toutefois difficile de parer à ce biais et nous devons postuler que ces fausses indications de migration n'influencent pas les distributions observées de façon significative. Par ailleurs, il faut préciser que la méthode retenue, en raison de la sous-population définie par la source (individus célibataires), peut conduire à des résultats différents de ceux que donnent des méthodes qui considèrent l'ensemble de la population (indépendamment de l'âge ou du statut matrimonial des migrants). Ces différences peuvent être surtout apparentes dans la distribution des aires de recrutement, notre méthode sous-évaluant les aires où primaient les migrations familiales. Compte tenu des recherches menées par D. Gauvreau et M. Bourque (1988), la sous-évaluation toucherait surtout la région de Charlevoix. Enfin, seuls les mariages catholiques sont pris en compte, ce qui élimine les conjoints d'autres religions (surtout protestants dans le cas du Saguenay).

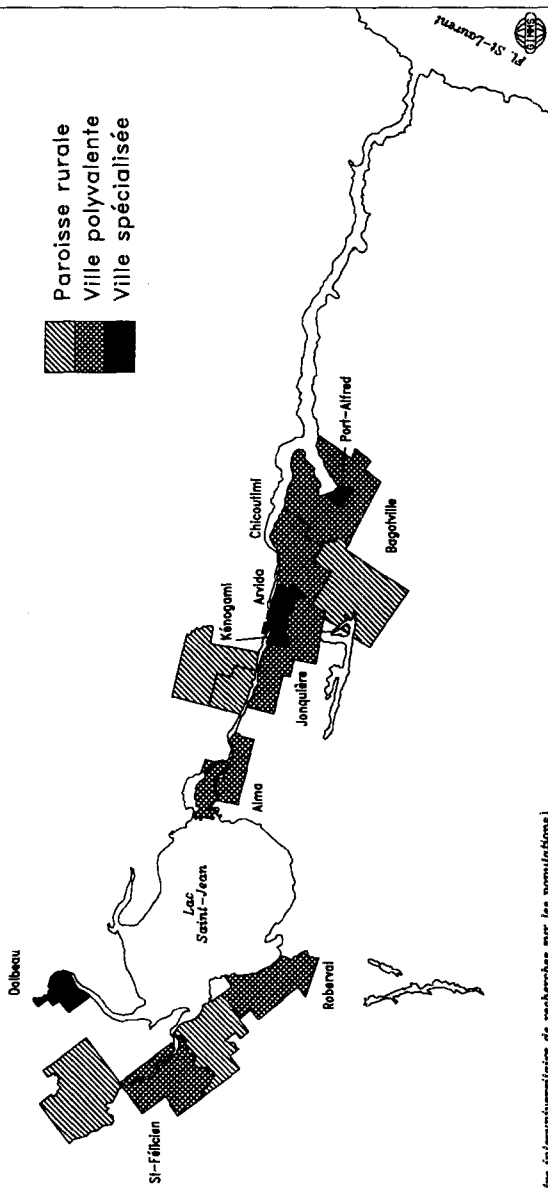
Les actes de mariage retenus pour l'étude des aires de recrutement des migrants répondent à certaines conditions. Ce sont les premières unions (mariages de deux célibataires, ce qui garantit une certaine homogénéité des groupes d'âge <sup>18</sup>) dont au moins un des conjoints résidait dans l'une des localités de l'échantillon et dont la résidence des parents était connue. Un total de 16 623 actes mentionnaient les résidences du conjoint et de ses parents (la résidence de l'homme étant indiquée pour 85 % des mariages); 17 482 en faisaient autant pour la conjointe et ses parents (la résidence de la femme étant indiquée pour 87 % des mariages).

L'échantillon de localités compte trois groupes différenciés selon l'habitat (voir la carte 2) : six villes polyvalentes, quatre villes spécialisées et cinq paroisses rurales (pour fins de comparaison). Le nombre des villes impliquées augmente au rythme de leur constitution. Du côté des villes polyvalentes, les données de la décennie 1882-1891 ne concernent que Chicoutimi. S'ajoutent Roberval en 1892, Jonquière en 1902, Bagotville en 1912, et Alma et Saint-Félicien en 1922. Les villes spécialisées sont Kénogami (fondée en 1911) et Port-Alfred (1916) en 1912-1921; Arvida (1925) et Dolbeau (1927) appa-

<sup>18</sup> Selon Gauvreau et Bourque, 1990, l'âge moyen aux premières unions est de 24,5 ans pour les hommes (écart type : 4,1 ans) et de 20,6 ans pour les femmes (écart type : 3,6 ans) pour la période 1842-1931.

# FORMATION DES POPULATIONS URBAINES, SAGUENAY, 1882-1951

## Localités de l'échantillon



raissent la décennie suivante. Il faut noter enfin que les résidences désignant des villes polyvalentes englobent la campagne immédiate. Cela tient au fait que les curés indiquaient — et indiquent encore aujourd'hui — la paroisse de résidence, celle-ci recouvrant le noyau urbain et les rangs avoisinants.

### **Mesure de l'immigration individuelle**

Une première mesure de l'immigration individuelle consiste dans la proportion des conjoints ne résidant pas avec leurs parents lors de leur mariage. C'est ce qu'indiquent les tableaux 3 (pour les femmes) et 4 (pour les hommes), par type d'habitat<sup>19</sup>. Il ressort d'abord que les femmes célibataires sont moins mobiles que les hommes, quels que soient le milieu d'accueil ou la période. En fait, depuis la fin du XIXe siècle, l'immigration individuelle féminine est négligeable. Deuxièmement, autant chez les femmes que chez les hommes, les paroisses rurales attirent peu et de moins en moins. Si on excepte la période 1882-1901, où trois des quatre paroisses alors ouvertes peuvent être considérées comme pionnières (recevant donc nécessairement plus d'immigrants de toutes origines), la proportion des conjoints ruraux d'origine locale dépasse toujours la proportion des conjoints urbains d'origine locale. Enfin, la part des immigrants en provenance de la région est généralement supérieure à celle des immigrants d'origine extra-régionale (exception faite, toujours, de la période pionnière). Au total, donc, non seulement l'immigration en milieu rural est-elle faible, mais les aires de recrutement paraissent restreintes (du moins plus que pour les villes). Il faut toutefois souligner que ces paroisses rurales ont accueilli une certaine immigration en dépit des taux de migration nette négatifs que présente la campagne régionale pendant toute la période.

Du côté des villes, les choses sont différentes. D'abord, les villes polyvalentes se comportent comme les paroisses agricoles jusqu'en 1890 (l'agriculture occupait encore la moitié des populations paroissiales de Chicoutimi et de Roberval en 1891 : St-Hilaire, Martin et Thibeault, 1990). Mais dès la décennie 1892-1901, la proportion des conjoints d'origine locale y devient moins grande que dans les campagnes, écart plus marqué

---

<sup>19</sup> Afin d'alléger le texte, nous ne présentons pas les tableaux suivants selon le sexe; les différences marquées entre hommes et femmes seront soulignées en cours de route.

TABLEAU 3  
*Immigration individuelle selon l'habitat : résidence des parents  
des conjoints résidant au Saguenay lors de leur mariage,  
femmes, 1882-1951 (%)*

Décennie	Paroisses rurales			Villes polyvalentes			Villes spécialisées			Total urbain		
	Rés. des parents			Rés. des parents			Rés. des parents			Rés. des parents		
	Loc.	Rég.	Ext.	Loc.	Rég.	Ext.	Loc.	Rég.	Ext.	Loc.	Rég.	Ext.
1882-1891	92,5	3,4	4,1	95,3	2,5	2,2	—	—	—	95,3	2,5	2,2
1892-1901	89,7	6,2	4,1	94,9	3,8	1,3	—	—	—	94,9	3,8	1,3
1902-1911	94,4	2,2	3,4	91,1	5,4	3,5	—	—	—	91,1	5,4	3,5
1882-1911	92,6	3,6	3,8	93,1	4,3	2,6	—	—	—	93,1	4,3	2,6
Nombre absolu	611	24	25	1555	72	43				1555	72	43
1912-1921	96,9	1,2	1,9	92,8	4,1	3,1	81,3	7,1	11,6	91,9	4,3	3,8
1922-1931	98,1	0,8	1,1	92,9	3,5	3,6	80,3	5,4	14,3	90,5	3,9	5,6
1932-1941	97,0	2,5	0,5	92,3	4,7	3,0	80,7	8,7	10,6	90,1	5,4	4,5
1942-1951	98,1	1,3	0,6	91,4	4,4	4,2	78,9	8,4	12,7	88,1	5,5	6,4
1912-1951	97,6	1,4	1,0	92,1	4,3	3,6	79,6	7,9	12,5	89,4	5,1	5,5
Nombre absolu	1780	26	18	9635	447	378	2283	227	358	11918	674	736

TABLEAU 4  
*Immigration individuelle selon l'habitat : résidence des parents  
des conjoints résidant au Saguenay lors de leur mariage,  
hommes, 1882-1951 (%)*

Décennie	Paroisses rurales			Villes polyvalentes			Villes spécialisées			Total urbain		
	Rés. des parents			Rés. des parents			Rés. des parents			Rés. des parents		
	Loc.	Rég.	Ext.	Loc.	Rég.	Ext.	Loc.	Rég.	Ext.	Loc.	Rég.	Ext.
1882-1891	80,1	5,0	14,9	89,7	4,0	6,3	—	—	—	89,7	4,0	6,3
1892-1901	81,1	8,6	10,3	85,4	6,5	8,1	—	—	—	85,4	6,5	8,1
1902-1911	84,3	8,6	7,1	79,8	9,8	10,4	—	—	—	79,8	9,8	10,4
1882-1911	82,4	7,8	9,8	83,4	7,7	8,9	—	—	—	83,4	7,7	8,9
Nombre absolu	472	45	56	1237	115	132	—	—	—	1237	115	132
1912-1921	84,9	8,8	6,3	82,1	7,8	10,1	45,3	12,5	42,3	79,3	8,1	12,6
1922-1931	88,5	7,5	4,0	76,9	8,0	5,1	48,5	11,7	39,8	70,6	8,8	20,6
1932-1941	90,1	5,4	4,5	85,3	7,8	6,9	66,3	14,2	19,5	80,8	9,3	9,9
1942-1951	93,6	4,0	2,4	77,0	8,3	14,7	55,9	12,4	31,7	70,8	9,5	19,7
1912-1951	89,9	6,1	4,0	79,8	8,0	12,2	56,9	12,7	30,4	74,2	9,2	16,6
Nombre absolu	1364	92	61	7883	784	1204	1807	405	966	9690	1199	2170

Source des tableaux 3 et 4 : SOREP, fichier BALSAC (actes de mariage).

NOTE : Signification des abréviations des tableaux 3 et 4 : loc. : résidence dans la même localité que le conjoint; rég. : résidence régionale (en dehors de celle du conjoint); ext. : résidence extra-régionale.

pour les hommes. L'aire de recrutement est également plus étendue : la part des origines extra-régionales chez les conjoints masculins surpasse celle des origines saguenayennes pendant toute la période, à l'exception des années difficiles de la Crise économique.

Les villes spécialisées, de leur côté, se démarquent à la fois des campagnes et des villes polyvalentes. Là, le recrutement en dehors de la localité atteint 20 % chez les femmes et 43 % chez les hommes. Les villes spécialisées ont en outre puisé à l'extérieur de la région une fraction importante de leurs immigrants (le huitième des conjointes, les trois dixièmes des conjoints), ce qui dénote des aires de recrutement plus larges. Même pendant la Crise (où les usines neuves tournaient au ralenti), l'attrait exercé par les villes spécialisées en dehors du Saguenay dépassait celui qu'elles exerçaient dans la région. Celle-ci leur a pourtant fourni relativement plus d'immigrants qu'aux villes polyvalentes. Enfin, en nombres absolus, il faut noter l'importance de l'immigration urbaine dans l'immigration totale d'origine extra-régionale : les immigrants des villes de l'échantillon comptent pour près de 75 % des immigrants individuels du Saguenay entre 1882 et 1951 (Guérin, 1990 : figure 2).

### **Identification des aires de recrutement**

La formation de la population régionale présente ainsi des particularités selon l'habitat (rural, urbain polyvalent, urbain spécialisé). S'agissant des villes, ces résultats amènent à s'interroger de façon générale sur les aires de recrutement des immigrants urbains et, de façon plus particulière, sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle. Les indications sur le premier sujet sont pratiquement inexistantes dans l'historiographie. Quant à la formation de la main-d'oeuvre industrielle, il appert d'abord que ni la campagne ni la ville saguenayennes n'ont été en mesure de répondre à la demande massive et soutenue de travailleurs causée par la construction et l'exploitation des complexes industriels et énergétiques érigés entre 1896 et 1943. Le phénomène est très clair dans le cas des villes spécialisées : à peine 15 % des personnes embauchées par Alcan à Arvida entre 1925 et 1939 résidaient dans la région (Igartua et de Fréminville, 1983 : 298-300). Les surplus démographiques régionaux eussent-ils été suffisants, il n'est d'ailleurs pas assuré qu'ils auraient pris le chemin de l'usine. Certains indices montrent en effet que les régionaux, surtout

les ruraux, n'étaient guère attirés par l'industrie lourde <sup>20</sup>.

On dispose par ailleurs de peu d'indications sur la provenance de la main-d'oeuvre industrielle. R. Blanchard (1935 : 101) mentionne que les quelque 3000 travailleurs construisant, entre 1921 et 1927, les barrages et la centrale d'Isle-Maline (Alma) venaient certes de la région, mais aussi de Québec, de la Gaspésie, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de divers pays d'Europe (surtout Finlande, Italie, Tchécoslovaquie et Pologne); il indique d'autre part que certains travailleurs des pâtes et papiers ont été recrutés dans d'anciens centres papetiers (Shawinigan, Grand-Mère) et que d'autres sont venus de la Côte-du-Sud, de Matapédia et de Gaspésie (p. 150). J. E. Igartua et M. de Fréminville rapportent de leur côté que les travailleurs d'Arvida venaient pour moitié du Québec (dans l'ordre : du Saguenay, du Bas-Saint-Laurent, de Montréal, de Québec, de la Beauce, de Charlevoix), le reste étant d'origine canadienne-anglaise ou européenne. Mais là s'arrêtent les précisions sur les aires de recrutement des travailleurs industriels et des immigrants urbains.

Le tableau 5 présente la distribution des aires extra-régionales de recrutement des immigrants individuels selon l'habitat. Les divisions spatiales du Québec <sup>21</sup> y ont été regrou-

---

<sup>20</sup> Voir plus bas; voir aussi St-Hilaire, 1990a. Des témoignages recueillis auprès d'anciens travailleurs de Val-Jalbert indiquent aussi que les fils de cultivateurs préféraient le travail à la ferme au travail à l'usine (entrevues réalisées par l'auteur en 1981).

<sup>21</sup> Nos régions du Québec correspondent en gros aux régions historiques identifiées par l'Institut québécois de recherche sur la culture. L'Est du Québec comprend les régions suivantes (les comtés municipaux qui forment chaque région sont indiqués entre parenthèses) : *Bas-Saint-Laurent* (Matane, Matapédia, Rimouski, Rivière-du-Loup, Témiscouata), *Beauce* (Beauce, Dorchester), *Charlevoix* (Charlevoix-est et ouest), *Côte-de-Beaupré* (y compris l'île d'Orléans; Montmorency I et II), *Côte-du-Sud* (Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny), *Côte-Nord* (Saguenay), *Gaspésie* (Bonaventure, Gaspé-est et ouest), *Îles-de-la-Madeleine* et *Québec* (Lévis, Lotbinière, Portneuf, Québec). L'Ouest du Québec comprend : *Abitibi*, *Bois-Francs* (Arthabaska, Bagot, Drummond, Mégantic, Nicolet, Yamaska), *Cantons-de-l'Est* (Brome, Compton, Frontenac, Richmond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Wolfe), *Lanaudière* (Berthier, Joliette, L'Assomption, Montcalm), *Laurentides* (Labelle, Terrebonne), *Mauricie* (Champlain, Maskinongé, St-Maurice), *Montréal* (Hochelaga et Jacques-Cartier sur l'île; Fabre et Laval sur l'île Jésus; Beauharnois, Chambly, Châteauguay, Deux-Montagnes, Huntingdon, Iberville, Laprairie, Missisquoi, Napierville, Richelieu, Rouville, St-Hyacinthe, St-Jean, Soulanges, Vaudreuil, Verchères), *Outaouais* (Argenteuil, Gatineau, Hull, Papineau, Pontiac) et *Témiscamingue*. Les données brutes qui ont servi de base aux tableaux 5 et 6 et aux cartes 3, 4 et 5 sont présentées dans St-Hilaire, 1990b.



TABLEAU 5  
Sources extra-régionales de l'immigration individuelle selon  
l'habitat, hommes et femmes, Saguenay, 1882-1951 (%)

	Paroisses rurales <sup>d</sup>	Villes polyval.	Villes spécial.	Total urbain
<i>Est du Québec</i>				
- Bas-St-Laurent	7,5	13,9	13,5	13,8
- Beauce	3,7	2,8	3,6	3,1
- Charlevoix	11,8	10,2	5,4	8,1
- Côte-du-Sud	10,6	8,0	5,0	6,7
- Gaspésie	0,6	4,1	10,0	6,6
- Îles-de-la-Mad.	—	0,2	10,1	4,5
- Québec (région)	15,0	9,4	5,6	7,8
- Québec (ville)	6,3	6,5	2,9	5,0
- Autres <sup>a</sup>	5,6	4,9	3,1	4,2
Sous-total	61,2	60,2	59,2	59,8
<i>Ouest du Québec</i>				
- Bois-Francs	0,6	3,1	2,7	2,9
- Cantons-de-l'Est	1,2	4,1	4,8	4,4
- Mauricie	7,5	4,7	4,0	4,4
- Montréal (île)	7,5	9,4	7,2	8,5
- Autres <sup>b</sup>	7,5	6,8	6,4	6,6
Sous-total	24,4	28,1	25,1	26,8
<i>Hors Québec</i>				
- Canada	3,1	6,9	12,2	9,2
- États-Unis	9,4	2,3	1,0	1,7
- Autres <sup>c</sup>	1,9	2,5	2,5	2,5
Sous-total	14,4	11,7	15,7	13,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombres absolus	160	1757	1324	3081

Source : SOREP, fichier BALSAC (actes de mariage).

<sup>a</sup> Comptant pour moins de 3 % chacune : Côte-Nord et Côte-de-Beaupré.

<sup>b</sup> Comptant pour moins de 3 % chacune : Abitibi, Lanaudière, Laurentides, Montréal (région), Outaouais et Témiscamingue.

<sup>c</sup> Europe et Asie.

<sup>d</sup> Pourcentages peu significatifs en raison des petits nombres.

pées en deux macrorégions (Est et Ouest de la province), et une troisième catégorie, très large, regroupe les origines hors-Québec. Dans l'ensemble ressort d'abord le poids des régions de l'Est québécois, qui fournissent, grosso modo, 60 % des immigrants régionaux (urbains comme ruraux), contre 25 % pour les régions de l'Ouest et un peu moins de 15 % pour l'extérieur de la province. Compte tenu du poids démographique de l'Est du

Québec (le quart de la population québécoise sur l'ensemble de la période), les résultats obtenus témoignent de l'intégration du Saguenay à cette macrorégion.

À l'échelle régionale, des spécificités se dégagent selon l'habitat. La campagne recrute davantage dans les régions de Québec (ville et région), de Charlevoix et de la Côte-du-Sud, soit les aires «traditionnelles» d'origine des pionniers régionaux déjà connues par des travaux antérieurs (Bouchard et Larouche, 1988; Gauvreau et Bourque, 1988; Blanchard, 1935 : 82) <sup>22</sup>. Elle semble également attirer des célibataires américains en bon nombre <sup>23</sup>. Du côté urbain, la ville polyvalente reçoit principalement des immigrants des régions de Québec, du Bas-Saint-Laurent et de Charlevoix, faisant piètre figure hors du Québec. La ville spécialisée recrute quant à elle surtout dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, une part non négligeable de ses immigrants venant du reste du Canada (du Nouveau-Brunswick dans la majorité des cas) <sup>24</sup>. Parmi les aires de recrutement de l'Ouest du Québec, enfin, seule l'île de Montréal se détache un peu des autres régions, mais contribue néanmoins plus faiblement que son poids démographique (plus de 40 % de la population de l'Ouest québécois pour moins de 30 % des immigrants de cette macrorégion). La carte 3 donne une image détaillée de ces résultats <sup>25</sup>. Les spéci-

---

<sup>22</sup> Le poids de Charlevoix est toutefois moins lourd ici que dans les études mentionnées. Le biais méthodologique évoqué plus haut (relativement à la sous-évaluation des régions où prime l'émigration familiale) est vraisemblablement en partie responsable de cet écart. Le gros de la différence doit cependant s'expliquer par les périodes considérées, la part de Charlevoix s'amenuisant à mesure que s'élargissent les aires de recrutement des immigrants régionaux à partir des années 1880.

<sup>23</sup> Le biais introduit par la résidence de parents ayant quitté depuis peu la région (y laissant des enfants célibataires ou servant des liens avec le marché matrimonial régional) est peut-être responsable du pourcentage relativement élevé d'immigrants ruraux qui sont apparemment d'origine américaine. Le nombre des résidences extra-régionales est en effet plus important avant 1911 (voir les tableaux 3 et 4), époque correspondant au plus fort de l'émigration vers les États-Unis. À moins que ce pourcentage résulte des «succès» de la Société de rapatriement et de colonisation du Lac-Saint-Jean, active à grands frais dans les États de la Nouvelle-Angleterre de 1897 à 1907 (à ce sujet, voir Leblanc, 1985).

<sup>24</sup> Pour les villes, le recrutement hors Québec est sous-estimé en raison de l'absence des non-catholiques dans le corpus de données. L'effet est plus apparent pour les villes spécialisées, comme le montrent les résultats de J. E. Igartua pour les employés d'Alcan à Arvida : 46 % d'entre eux sont d'origines autres que canadienne-française (Igartua et de Fréminville, 1983 : 298).

<sup>25</sup> Les pourcentages sont plus élevés sur les cartes 3 et 4 qu'aux tableaux 5 et 6 étant donné que seuls les immigrants d'origine québécoise y sont

ficités selon le milieu d'accueil y apparaissent nettement, en particulier le caractère progressivement plus diffus du recrutement des immigrants depuis les paroisses rurales<sup>26</sup> jusqu'aux villes spécialisées (quatre régions n'ont fourni aucun conjoint rural alors que toutes les régions ont contribué à l'immigration dans les villes spécialisées).

Ces différences selon l'habitat peuvent tenir en partie à l'évolution générale des aires de recrutement saguenayen, les villes spécialisées étant créées longtemps après les villes polyvalentes. Le tableau 6 mesure ce phénomène en découpant chronologiquement les données du tableau 5 (l'habitat rural a été laissé de côté en raison de la faiblesse des effectifs). En chiffres absolus (ligne «total»), l'immigration s'est accrue rapidement dans les villes polyvalentes et encore plus vite dans les villes spécialisées (facteurs de 3 et de 2 entre les sous-périodes dans le premier cas; de 3 dans le second). Seuls les nombres de conjoints d'origine américaine et d'outre-mer diminuent (quelques Italiens, notamment, se sont établis dans la région à l'époque de la construction des premiers ouvrages hydro-électriques). Pour le reste, toutes les régions (y compris le reste du Canada) ont contribué à l'augmentation de l'immigration.

Ces augmentations varient toutefois. En termes relatifs, l'immigration en provenance du reste du Canada se stabilise dans les années 1910, demeurant plus forte dans les villes spécialisées. À l'intérieur du Québec (voir aussi la carte 4), les régions de l'Est fournissent de moins en moins de conjoints aux villes polyvalentes, au contraire de ce qui se passe pour les villes spécialisées. Les résultats sont complémentaires pour les régions de l'Ouest québécois : augmentation notable des déplacements vers les villes polyvalentes, diminution vers les villes spécialisées.

Des particularités régionales apparaissent nettement selon l'habitat. Dans les villes polyvalentes, en dépit d'une croissance numérique notable, la part des régions de Québec et de Charlevoix diminue fortement au profit du Bas-Saint-Laurent, de Montréal et de la Mauricie. La part de la Côte-du-Sud demeure quant à elle relativement élevée. Dans les villes

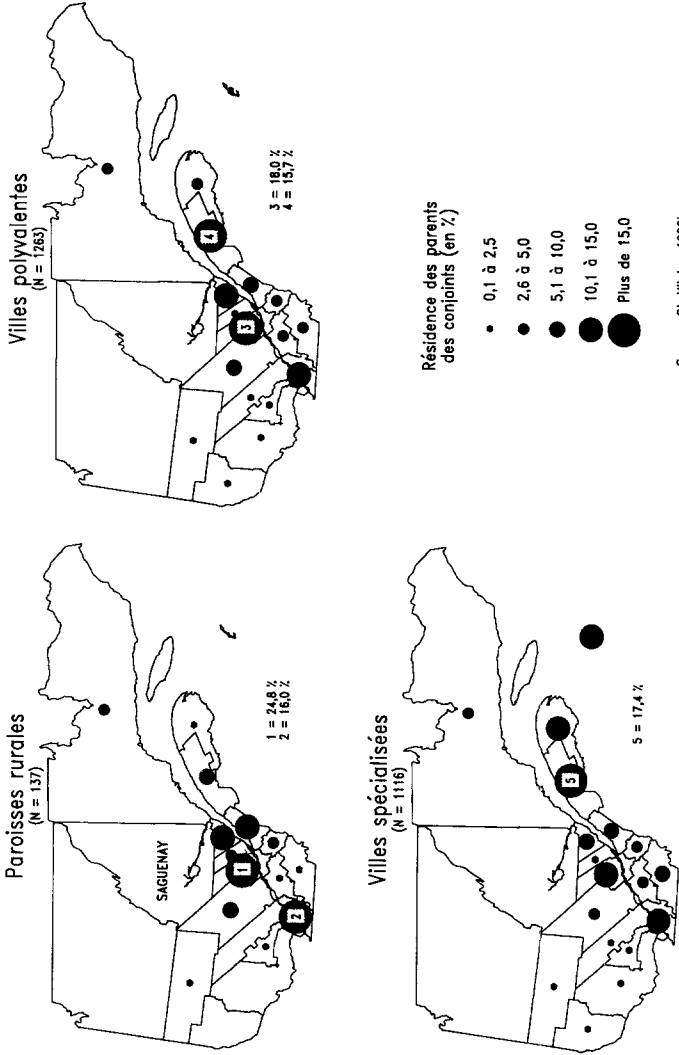
---

considérés. Pour la description des fichiers cartographiques utilisés pour la confection des cartes 3 à 5, voir L. Villeneuve, 1989.

<sup>26</sup> Le pourcentage élevé d'immigrants ruraux de la région de Montréal est peut-être attribuable en partie au biais évoqué à la note 23, la plaine montréalaise constituant une destination privilégiée des familles qui quittent la campagne régionale (Morin, 1991).

# IMMIGRATION INDIVIDUELLE D'ORIGINE QUEBECOISE SELON L'HABITAT

## Hommes et femmes, Saguenay, 1882-1951



Source: St-Hilaire, 1990b



TABLEAU 6  
Sources extra-régionales de l'immigration individuelle, par sous-période, toutes villes, hommes et femmes, Saguenay, 1882-1951 (%)

	Villes polyvalentes			Villes spécialisées	
	1882-1911	1912-1931	1932-1951	1912-1931	1932-1951
<i>Est du Québec</i>					
- Bas-St-Laurent	3,4	14,7	15,3	7,5	15,4
- Beauce	2,3	1,5	3,5	2,1	4,2
- Charlevoix	22,3	10,9	7,9	5,4	5,4
- Côte-du-Sud	5,1	10,2	7,4	4,8	5,2
- Gaspésie	0,6	4,4	4,5	9,6	10,1
- Îles-de-la-Mad.	—	—	0,4	11,8	9,6
- Québec (région)	9,7	9,0	9,5	5,7	5,6
- Québec (ville)	12,6	6,5	5,6	3,9	2,5
- Autres <sup>a</sup>	4,0	5,9	4,6	4,2	2,7
Sous-total	60,0	63,1	58,7	55,0	60,7
<i>Ouest du Québec</i>					
- Bois-Francis	1,1	4,0	2,9	2,4	2,8
- Cantons-de-l'Est	4,0	4,2	4,1	5,7	4,5
- Mauricie	2,9	4,6	5,1	4,8	3,7
- Montréal (île)	2,3	7,1	11,7	6,9	6,3
- Autres <sup>b</sup>	5,1	3,6	8,7	4,8	6,9
Sous-total	15,4	23,5	32,5	24,6	25,2
<i>Hors Québec</i>					
- Canada	4,6	6,5	7,4	13,2	11,9
- États-Unis	8,6	3,6	0,7	2,4	0,5
- Autres <sup>c</sup>	11,4	3,3	0,7	4,8	1,7
Sous-total	24,6	13,4	8,8	20,4	14,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombres absolus	175	523	1059	333	991

Source : SOREP, fichier BALSAC (actes de mariage).

<sup>a</sup> Comptant pour moins de 3 % chacune : Côte-Nord et Côte-de-Beaupré.

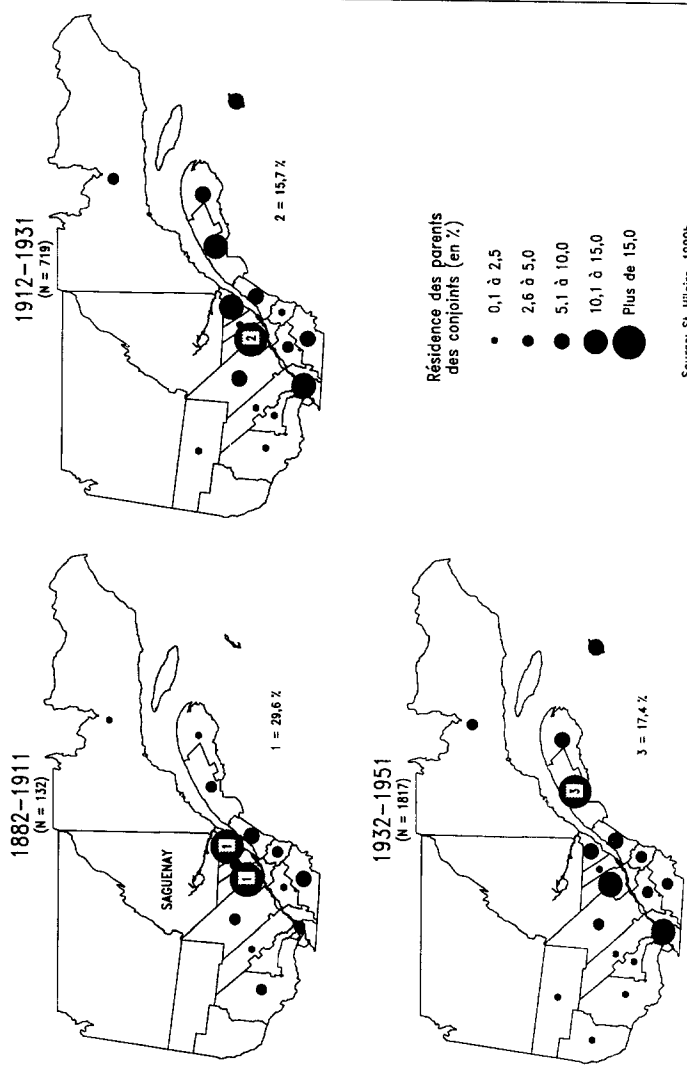
<sup>b</sup> Comptant pour moins de 3 % chacune : Abitibi, Lanaudière, Laurentides, Montréal (région), Outaouais et Témiscamingue.

<sup>c</sup> Europe et Asie.

spécialisées, le Bas-Saint-Laurent gagne beaucoup, alors que la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine demeurent à un niveau élevé. Dans ces deux derniers cas, l'existence de couloirs migratoires quasi exclusifs est claire : les Gaspésiens vont vers Arvida (surtout; vers Kénogami dans une moindre mesure), les Madelinots vers Kénogami (très majoritairement). Comme ce

# IMMIGRATION INDIVIDUELLE D'ORIGINE QUEBECOISE PAR SOUS-PERIODE

Toutes villes, hommes et femmes, Saguenay, 1882-1951



Source: St-Hilaire, 1990b



sont également ces deux villes qui attirent une bonne partie des immigrants du Nouveau-Brunswick, on peut pratiquement parler de filières migratoires acadienne<sup>27</sup> et gaspésienne.

Faute de données pour les autres villes du Québec, il est difficile de comparer les résultats sur l'étendue et le poids des aires de recrutement des villes saguenayennes. Seul J.-C. Robert (1982) fournit quelques chiffres pour l'ensemble des immigrants de Montréal au milieu du XIXe siècle. Il utilise à cette fin les lieux de naissance des habitants recensés dans deux quartiers de la métropole. Il ressort surtout que les immigrants montréalais d'origine bas-canadienne sont venus très majoritairement des environs de la ville (60 % des comtés limitrophes, 9 % des paroisses rurales de l'île), le reste provenant à 13 % de la ville de Québec, à 10 % du Richelieu, à 5 % de la vallée laurentienne en amont de Québec, à 2,7 % des Cantons-de-l'Est et à peine à 1 % de l'aval de Québec (p. 531-532). Ainsi, même si l'on considère les différences méthodologiques (Robert observe tous les immigrants, sans égard à l'âge ou au statut matrimonial, alors que nos données ne concernent que les célibataires), l'aire d'attraction de Montréal paraît très concentrée sur ses environs immédiats, la ville recrutant très peu dans l'Est du Québec. L'état des communications (notamment le développement embryonnaire du réseau ferroviaire) a certes pu jouer, mais il faut aussi tenir compte du rythme de l'urbanisation, plus régulier, moins saccadé à Montréal dans la première moitié du XIXe siècle qu'au Saguenay entre 1895 et 1945. Dans ce dernier cas, les hausses fortes et subites des besoins en main-d'oeuvre obligeaient à recourir à un bassin de recrutement beaucoup plus large. On notera toutefois que, pour la période 1882-1911 (qui se compare le mieux avec celle étudiée par Robert), plus de 60 % des immigrants saguenayens viennent également des régions limitrophes (Québec, Charlevoix, Côte-de-Beaupré, Côte-Nord). La différence tient surtout aux régions plus éloignées : l'aval de Québec compte pour seulement 1 % des immigrants montréalais; l'Outaouais, Montréal, Lanaudière et les Cantons-de-l'Est fournissent plus de 15 % des immigrants urbains du Saguenay.

---

<sup>27</sup> Une succursale de la Société de l'Assomption, dont le siège est à Moncton, a d'ailleurs connu des années triomphantes à Kénogami de 1934 à la fin des années 1950 (voir Hébert, 1980).

### Mesure de l'émigration dans les aires de départ

La distribution des immigrants urbains selon la région d'origine renseigne sur l'importance relative des aires de recrutement dans la formation de la population des villes saguenayennes. La carte 5 permet d'évaluer la ponction exercée dans les régions d'origine par l'émigration vers le Saguenay. Le taux d'émigration varie énormément selon la période et la région (il est de 3 par million pour l'île et la région de Montréal en 1882-1911; de 5524 par million pour les Îles-de-la-Madeleine en 1932-1951). C'est pourquoi l'indice retenu est la racine carrée du taux par million<sup>28</sup>. En premier lieu, il appert que la ponction exercée dans les différentes régions augmente avec le temps, passant de 5,3 à 16,6 pour l'ensemble du Québec; le bond le plus rapide a lieu entre la première et la deuxième sous-période (c'est au cours de cette dernière que surviennent la construction de la centrale d'Isle-Maligne et la mise en marche des papeteries et de la première aluminerie). À l'échelle macro-régionale, l'Est québécois affiche des scores de 2,5 à 3 fois supérieurs à ceux de l'Ouest, ce qui montre une fois de plus l'intégration poussée du Saguenay aux régions orientales de la province. L'écart entre l'Est et l'Ouest tend toutefois à s'amenuiser avec le temps, l'indice étant multiplié par 3,9 dans l'Ouest entre 1882-1911 et 1932-1951, comparativement à 3,1 dans l'Est.

À l'échelle régionale, l'indice d'émigration dans l'Est québécois fait ressortir de façon beaucoup plus nette l'existence de couloirs migratoires privilégiés entre les régions jouxtant le Saguenay (Charlevoix et Côte-Nord)<sup>29</sup> et les villes de cette

---

<sup>28</sup> La formule de calcul est la suivante :  $\sqrt{(e/p \times 1\ 000\ 000)}$ , où «e» est le nombre décennal moyen d'émigrants de la région vers le Saguenay pendant la sous-période, et «p» est la population moyenne de la région pour la sous-période. L'indicateur est imparfait. Idéalement, le dénominateur devrait être la population catholique de 15 à 24 ans, qui est la plus susceptible d'émigrer individuellement au Saguenay et de s'y marier à l'église. Une comparaison entre la région de Montréal et celle de la Gaspésie montre que le biais relié aux structures d'âge est négligeable. Le biais religieux est quant à lui mineur en raison de la formule retenue (racine carrée du taux) et touche surtout les régions où la proportion de non-catholiques est supérieure à 10 % (Montréal, Cantons-de-l'Est, Outaouais).

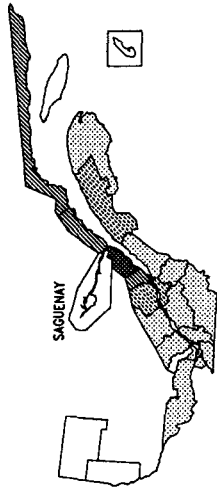
<sup>29</sup> Notamment Charlevoix, région pour laquelle le Saguenay constitue une destination majeure, voire de plus en plus importante, tout au long de la période. Ainsi, sa contribution fléchissante au peuplement saguenayen n'est pas le fait d'un ralentissement de l'émigration de Charlevoix vers le Saguenay, mais plutôt d'une accélération de l'émigration des autres régions du Québec.



# EMIGRATION INDIVIDUELLE VERS LES VILLES DU SAGUENAY

Toutes villes, hommes et femmes, 1882-1951

1882-1911  
(Moy. = 5,3)



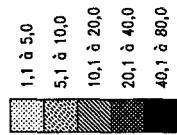
1912-1931  
(Moy. = 12,4)



1932-1951  
(Moy. = 16,6)



Indice d'émigration (1)



(1) Voir définition dans le texte

Sources: Recensements du Canada, 1881 à 1951  
Si-Hilaire, 1990b



région. Les Îles-de-la-Madeleine ont aussi fourni un effort particulier : elles présentent les plus hauts scores pour les deux sous-périodes du XXe siècle, ce qui explique aisément la naissance d'une communauté madelinote au Saguenay. La péninsule gaspésienne, le Bas-Saint-Laurent, la région de Québec et, progressivement, la Beauce contribuent de façon appréciable, alors que la Côte-de-Beaupré et la Côte-du-Sud ne se démarquent pas de l'ensemble national. Dans l'Ouest du Québec, il faut noter l'accélération rapide de l'émigration de la Mauricie et des Cantons-de-l'Est (dès la seconde sous-période) et celle, moindre, des Bois-Francs, de Lanaudière et de l'Abitibi. Les autres régions progressent beaucoup plus lentement.

L'émigration des régions de l'Ouest québécois vers les villes du Saguenay a été très sélective et s'est accélérée avec l'implantation des papeteries et des alumineries. L'émigration des régions de l'Est, déjà relativement forte dans certaines d'entre elles, a atteint des niveaux très élevés avec la poussée industrielle des années 1912-1946. S'appuyant sur les observations de Blanchard et sur les résultats d'Igartua, on peut avancer certaines explications à la sélectivité spatiale des immigrants urbains saguenayens. Ainsi, la progression rapide de l'émigration de la Mauricie et des Cantons-de-l'Est, deux régions où les industries des pâtes et papiers et de l'aluminium sont implantées depuis plus longtemps qu'au Saguenay, pourrait s'expliquer par le recrutement de travailleurs spécialisés. L'émigration importante et simultanée de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine ressemble quant à elle à un phénomène d'exode rural pouvant fournir une partie de la main-d'oeuvre non spécialisée de ces mêmes usines. En d'autres mots, les villes saguenayennes attireraient des travailleurs spécialisés des villes de l'ensemble du Québec et serviraient de déversoir à l'exode rural des régions moins favorisées de l'Est de la province.

La répartition de l'émigration selon le sexe va aussi dans le sens de cette explication. Le rapport de masculinité des émigrants des régions de l'Ouest (3,9 pour l'ensemble de la période) est en effet beaucoup plus élevé que celui des émigrants de l'Est (2,8)<sup>30</sup>. Compte tenu de la structure industrielle régionale, qui favorise largement l'emploi masculin, cela donne à penser que

---

<sup>30</sup> Ce rapport va en diminuant dans le temps. Dans l'Ouest du Québec, il passe de 8,0 émigrants pour une émigrante en 1882-1911 à 3,6 en 1932-1951; dans l'Est, il demeure relativement faible, passant de 3,2 à 2,6 pour les mêmes périodes (il passe de 4,4 à 2,8 pour l'ensemble du Québec).

seuls quelques hommes émigraient des régions de l'Ouest pour occuper des emplois spécifiques dans les villes saguenayennes. D'un autre côté, l'émigration dans l'Est touchait un plus large segment de la population, dont nombre de femmes <sup>31</sup>.

Au total, les villes du Saguenay ont accentué leur croissance par une immigration individuelle puisant à toutes les parties du territoire national et modulée selon leur caractère polyvalent ou spécialisé. On ne peut certes pas parler des villes de la région comme de «pôles» ou de «creuset» québécois au même titre que de Montréal aux XIXe et XXe siècles ou des villes de la Nouvelle-Angleterre dans le dernier tiers du XIXe. Les aires de recrutement des immigrants sont par trop concentrées dans l'Est du Québec. Leur étendue montre cependant une dispersion certaine et croissante, plus grande que ne le laissent supposer les indications qualitatives dont nous disposons et beaucoup plus large que celle des paroisses rurales. Il reste difficile de qualifier plus précisément cette dispersion des aires de recrutement en raison de l'absence d'études semblables pour d'autres villes québécoises. Par ailleurs, la ponction exercée dans les régions du Québec a crû elle aussi dans le temps. Sur une base régionale et compte tenu de leur poids démographique, toutefois, les comtés de l'Est de la province ont constamment contribué beaucoup plus que ceux de l'Ouest. Enfin, la part des femmes, plus élevée chez les immigrants en provenance des régions de l'Est, laisse deviner des différences dans les processus migratoires.

## LE PROCESSUS MIGRATOIRE

L'étude de l'immigration individuelle à partir des actes de mariage informe sur les rythmes des déplacements et sur les aires de recrutement des immigrants. Elle donne peu de renseignements sur le processus migratoire, sur les conditions des déplacements, sur les liens entre les migrants. De plus, les chiffres obtenus pour l'immigration individuelle ne peuvent rendre compte de la croissance démographique des villes, dont l'ampleur ne peut se justifier que par une immigration familiale. Trois questions se posent de prime abord à ce sujet. La première amène à compléter les données relatives à l'immigration individuelle et a trait à l'effet d'entraînement que les

---

<sup>31</sup> Le rapport de masculinité chez les émigrants des Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord, de Charlevoix et de la Gaspésie est de 2,0 ou moins.

célibataires migrant en ville ont exercé sur leurs proches; en d'autres mots, elle amène à établir s'ils ont été les têtes de réseaux migratoires familiaux. La deuxième porte sur l'importance de l'immigration familiale totale, et la troisième sur l'origine des familles migrant en ville.

### **L'immigration subséquente à la venue d'un célibataire**

Quelques auteurs ont souligné que les célibataires s'établissant dans un endroit quelconque pouvaient être les têtes d'un réseau migratoire familial. Dans deux villes de l'Ouest britannique (Lutton et Bolton) entre 1920 et 1970, par exemple, 90 % des immigrantes et 66 % des immigrants d'origine irlandaise étaient des migrants subséquents («sequent migrants») rejoignant un membre de leur entourage dans ces villes (Walter, 1980 : 311). Dans ce cas, les femmes en particulier accordaient beaucoup d'importance au soutien familial (surtout des latéraux) dans le choix de leur destination. Au Québec, M. Bélanger (1984), voulant illustrer l'importance des «réseaux de proximité parentale» (p. 292), fait également état du rôle d'une migrante célibataire du Haut-Échemin vers Iberville dans l'établissement d'un réseau migratoire familial entre ces deux endroits.

Le fichier de population BALSAC permet d'obtenir quelques indications sur le rôle des célibataires immigrant dans une ville saguenayenne comme têtes d'un réseau familial (famille nucléaire). Il s'agit d'établir, à l'aide de la fiche de famille des parents des immigrants, si d'autres membres de leur famille immédiate les ont suivis dans la ville d'accueil<sup>32</sup>. Le tableau 7 présente les résultats de cette démarche pour un échantillon de 1430 immigrants célibataires (641 femmes, 789 hommes). Ainsi, 20 % d'entre eux ont été la tête d'un réseau familial,

---

<sup>32</sup> Pour chacun des conjoints de l'échantillon retenu, la fiche de famille des parents a servi à vérifier les points suivants : 1) d'autres événements relatifs à ces parents (baptême, mariage ou sépulture d'enfants; sépulture ou remariage d'un des parents) étaient-ils survenus au Saguenay; 2) si oui, le mariage de l'immigrant célibataire était-il le premier événement survenu dans la région; 3) si oui, était-ce toute la famille ou seulement des membres de la fratrie qui avaient suivi cet immigrant ? La méthode comporte deux biais possibles. Le principal biais est que le premier conjoint marié au Saguenay peut avoir suivi un frère ou une soeur déjà marié (donc absent de la fiche de famille des parents) ou une autre personne non apparentée au premier degré. Le deuxième biais possible est que le premier conjoint peut avoir suivi un frère ou une soeur qui s'est marié après lui (mariage du premier migrant postérieur à celui d'un migrant subséquent).

nonobstant le type de ville d'accueil. Les migrants subséquents étaient plus souvent des frères ou des soeurs de l'immigrant que ses parents (183 réseaux sur 297 ou 61,6 %). Au total, si on considère que chaque tête de réseau familial est suivie d'une à six personnes apparentées au premier degré, ces migrants célibataires ont joué un rôle majeur dans l'immigration urbaine, à tout le moins aussi lourd, en termes quantitatifs, que l'immigration individuelle établie plus haut.

TABLEAU 7  
*Immigration familiale subséquente à l'arrivée de l'individu célibataire en ville, hommes et femmes, Saguenay, 1882-1951 (%)*

Période	Villes polyvalentes			Villes spécialisées		
	Immigration subséquente nulle	Avec immigration subséquente		Immigration subséquente nulle	Avec immigration subséquente	
		Membre(s) fratrie	Parents et fratrie		Membre(s) fratrie	Parents et fratrie
1882-1911	77,4	11,1	11,5	—	—	—
1912-1931	78,2	11,2	10,6	83,2	8,1	8,7
1932-1951	78,4	15,5	6,1	80,2	14,6	5,2
Total	78,1	13,1	8,8	81,3	12,2	6,5
Nombre absolu	732	123	82	401	60	32

Source : SOREP, fichier BALSAC (fiches de famille des parents des conjoints immigrés célibataires).

La répartition du degré d'attraction selon le sexe des immigrants célibataires indique que 23 % à 28 % des femmes (selon que la ville est spécialisée ou polyvalente) apparaissent comme têtes de réseau, contre 15 % à 17 % des hommes, écarts qui s'expliquent à plus de 80 % par le fait que la proportion des femmes ayant attiré un ou des membres de la fratrie est deux fois plus élevée que celle des hommes. Ces résultats contredisent ceux obtenus par B. Walter à Lutten et à Bolton, où les femmes sont presque toutes des immigrantes subséquentes, et mettent en cause la méthode utilisée pour identifier les réseaux familiaux. En effet, ne saisissant que la venue de frères et soeurs non mariés et des parents, elle ignore les autres situations et minimise ainsi les migrations faites dans un cadre familial plus large. Un bon indice de l'existence de ce biais est la proportion des orphelins chez les immigrants urbains. Les pratiques de transfert d'enfants en cas de décès de l'un des parents voulaient que le parent survivant confie souvent un ou

plusieurs de ses enfants à un membre de sa famille : frère, soeur, beau-frère, belle-soeur, fils ou fille déjà marié, etc. Il devient alors significatif que 51 % des immigrantes célibataires aient été orphelines à leur mariage, contre 39 % pour les hommes <sup>33</sup>. Ainsi, une partie des migrants subséquents à la venue d'une immigrante seraient des frères ou des soeurs de celle-ci, peut-être «placés» comme elle chez un couple apparenté. Cela laisse également supposer que plus de femmes que d'hommes pouvaient compter sur la présence de parents (de premier ou de deuxième degré) en ville, ce qui constituait une structure d'accueil substantielle, capable de drainer d'autres immigrants outre la jeune femme. En d'autres mots, l'immigrante célibataire participait plus souvent que l'homme à un réseau migratoire familial déjà existant <sup>34</sup>.

### L'immigration familiale

Plus importante encore que l'immigration drainée par les célibataires est l'immigration des couples mariés (familles nucléaires). Les tableaux 3 et 4 indiquent que la majorité des conjoints résidaient avec leurs parents en ville lors de leur mariage. Le tableau 8 présente la proportion des parents de ces conjoints qui se sont mariés hors du Saguenay (sans que l'on sache précisément où) et qui, par conséquent, ont vraisemblablement migré ensuite dans une ville saguenayenne <sup>35</sup>. Il en ressort que, dans les villes polyvalentes, un couple sur cinq s'est formé à l'extérieur de la région. Cette proportion grimpe à un sur deux dans les villes spécialisées, ce qui illustre, avec plus d'acuité encore que le tableau 3, les différences importantes

---

<sup>33</sup> La proportion d'orphelins au mariage pour l'ensemble des conjoints saguenayens pour la même période est de 23 % chez les femmes et de 25 % chez les hommes (source : SOREP, fichier BALSAC). Cet écart entre les immigrants urbains et l'ensemble des conjoints paraît significatif en soi en ce qui a trait à la mobilité différenciée des célibataires selon la survie des parents. Il résulte vraisemblablement des pratiques de transferts d'enfants et des conséquences de l'orphelinage (relâchement des liens familiaux consécutif à la rupture du couple), phénomènes qui devront faire l'objet d'enquêtes spécifiques.

<sup>34</sup> L'existence et le rôle des réseaux familiaux (au premier et au deuxième degré) aboutissant en ville ont été mis en lumière par plusieurs auteurs. Au Québec, outre Bélanger, voir F. Gagnon (1988), qui fait une étude détaillée de réseaux migratoires familiaux reliant les campagnes des comtés du nord de l'île de Montréal à la métropole au milieu du XIXe siècle.

<sup>35</sup> Les résultats obtenus pour les femmes sont très similaires à ceux qui concernent les hommes et ne sont donc pas présentés.

entre les deux types de villes en ce qui a trait aux apports migratoires. On ne peut cependant guère aller plus loin dans l'interprétation de ces résultats parce que l'origine géographique de ces couples est inconnue. On ne peut que supposer que la distribution des aires de recrutement des familles immigrantes présente, dans ses principaux traits, les mêmes caractéristiques que celle des immigrants célibataires.

TABLEAU 8  
*Mesure de l'immigration familiale d'origine extra-régionale.  
 Lieu de mariage des parents des conjoints urbains  
 (hommes), Saguenay, 1882-1951*

Année de mariage du conjoint	Villes polyvalentes		Villes spécialisées	
	Nombre de conjoints	% parents mariés hors Saguenay	Nombre de conjoints	% parents mariés hors Saguenay
1882-1911	959	31,3	—	—
1912-1931	1994	23,9	238	66,4
1932-1951	3881	17,0	1045	46,5
Total	6834	21,0	1283	50,2

Source : SOREP, fichier BALSAC.

Il est toutefois possible de caractériser l'origine des couples formés au Saguenay et migrant dans une ville par la suite (le tiers des couples mariant un enfant dans une ville se sont formés ailleurs dans la région; voir St-Hilaire, 1990a : 127). Le tableau 9 indique l'itinéraire de ces couples en les partageant selon qu'ils sont venus de la campagne ou de la ville <sup>36</sup>. Encore là, des différences importantes apparaissent selon le type de ville. D'un côté, les villes polyvalentes ont recruté les trois quarts de leurs familles immigrantes formées au Saguenay dans une paroisse rurale. De l'autre, les villes spécialisées y ont recruté moins des trois cinquièmes des familles. Sans élaborer davantage sur l'exode rural saguenayen <sup>37</sup>, nous pouvons dire que ces résultats indiquent bien les relations très ténues qu'entretenaient les «villes de compagnie» avec la campagne. Non seulement ces villes ont-elles été conçues et dirigées de l'extérieur du Saguenay (sinon du Québec), mais elles ont égale-

<sup>36</sup> Nous avons établi l'itinéraire du couple en comparant la résidence au mariage de l'enfant (résidence du couple et de leur enfant) à celle du père à son propre mariage.

<sup>37</sup> À ce sujet, voir St-Hilaire, 1990a.

ment été peuplées de l'extérieur, leurs liens avec la région transitant pour une bonne part par les autres villes saguenayennes <sup>38</sup>.

TABLEAU 9  
Immigration familiale d'origine régionale. Résidence au mariage des pères des conjoints urbains (hommes), Saguenay, 1882-1951

Année de mariage du conjoint	Résidence du conjoint et de ses parents lors du mariage du conjoint										
	↓ Villes polyvalentes ↓ Résidence du père à son propre mariage					↓ Villes spécialisées ↓ Résidence du père à son propre mariage					
	Paroisse rurale		Ville autre que résidence au mariage du conjoint		Total	Paroisse rurale		Ville autre que résidence au mariage du conjoint		Total	
	N.	%	N.	%		N.	%	N.	%	N.	%
1882-1911	156	87,2	23	12,8	179	—	—	—	—	—	—
1912-1931	412	80,5	100	19,5	512	38	59,4	26	40,6	64	
1932-1951	806	72,3	309	27,7	1115	240	57,6	177	42,4	417	
Total	1374	76,1	432	23,9	1806	278	57,8	203	42,2	481	

Source : SOREP, fichier BALSAC.

## CONCLUSION

En somme, si l'on combine l'immigration individuelle, l'immigration subséquente à la venue d'un célibataire et l'immigration familiale (familles nucléaires d'origine régionale ou non) <sup>39</sup>, les apports migratoires établis ci-dessus rendent amplement compte des taux de migration nette calculés au tableau 2. Les résultats obtenus montrent aussi que ces déplacements se sont très largement effectués dans un cadre familial. Les villes saguenayennes ne se démarquent pas, sous ce rapport, d'autres villes étudiées par ailleurs. Il faut toutefois

<sup>38</sup> G. Bouchard (1977) a déjà formulé l'hypothèse d'un clivage rural-urbain au Saguenay. Ce clivage paraît patent dans le cas des villes spécialisées.

<sup>39</sup> On ne peut parler de somme des trois types d'immigration parce qu'une partie de l'immigration identifiée au tableau 7 (colonne «Immigration subséquente, parents et fratrie») est incluse dans les données des tableaux 8 et 9. C'est le cas des parents qui ont suivi un de leurs enfants dans une ville avant d'y marier un ou d'autres enfants.



relever les différences notables qui distinguent les deux types d'habitats urbains et l'habitat rural.

Dans le cadre régional, la paroisse rurale et la ville spécialisée paraissent situées aux antipodes l'une de l'autre, tant pour ce qui est des apports migratoires que pour les liens qui les unissaient. Il est évident que les migrations menant à la campagne, de prime abord peu nombreuses, ne relevaient pas de la même dynamique que celles, très fréquentes, menant à la ville spécialisée. Il apparaît par ailleurs que ces deux types d'habitat entretenaient des relations très ténues. La ville polyvalente, de son côté, était un peu un espace tampon : ses aires de recrutement recoupaient celles de la campagne et de la ville spécialisée; elle entretenait des relations étroites à la fois avec la campagne et avec la ville de compagnie.

Ces différences sur le plan purement démographique laissent également deviner des différences sur d'autres plans (social, culturel, génétique). Ces phénomènes devront cependant faire l'objet d'enquêtes plus spécifiques. Sur le plan de la génétique humaine, l'élargissement des aires de recrutement des migrants a sans doute contribué à une diversification du bassin génétique régional. Mais cet effet a pu être en partie contré par l'intensification de l'émigration des zones « traditionnelles » vers les villes du Saguenay. Pour en juger, il faudrait notamment contrôler le degré d'apparement des immigrants urbains (nonobstant l'origine géographique), ce qui n'a pas été fait au-delà du premier degré et pour une partie d'entre eux seulement. Cette question se pose autant pour la génétique que pour l'établissement des réseaux migratoires familiaux. Elle figure au nombre des questions laissées en suspens et auxquelles il faudra répondre pour compléter le tableau de la formation des populations urbaines. Parmi celles qui concernent l'immigration, notons la provenance socio-professionnelle, les contextes familiaux (taille et composition des familles) et le degré d'enracinement des immigrants.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BÉLANGER, Marcel. 1984. «Le réseau de Léa». *Cahiers de géographie du Québec*, 28, 73-74, 289-302.
- BISCHOFF, Peter. 1989. «Des Forges du Saint-Maurice aux fonderies de Montréal : mobilité géographique, solidarité communautaire et action syndicale des mouleurs, 1829-1881». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43, 1, 3-29.
- BLANCHARD, Raoul, 1935. «Le Saguenay et le lac Saint-Jean». In *L'Est du Canada français. «Province de Québec»*, tome 2. Montréal et Paris, Beauchemin et Masson, 61-155.
- BOUCHARD, Gérard, 1977. «Introduction à l'étude de la société saguenayenne». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 331, 1, 3-27.
- BOUCHARD, Gérard, 1983. «Le peuplement blanc». In POUYEZ, LAVOIE et al., 125-180.
- BOUCHARD, Gérard, et Marc DE BRAEKELEER, dir., 1990. *Histoire d'un génome : population, société et génétique dans l'est du Québec (17e-20e siècle)*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- BOUCHARD, Gérard, et Jeannette LAROUCHE, 1988. «Dynamique des populations locales : la formation des paroisses rurales au Saguenay (1840-1911)». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41, 3, 363-388.
- BOUCHARD, Gérard, et Régis THIBEAULT, 1990. *Mesure de la saturation des terres cultivables : présentation d'un indice*. Chicoutimi, SOREP, 20 p. (document II-C-167).
- BOUCHARD, Louis-Marie, 1973. *Les villes du Saguenay. Étude géographique*. (Chicoutimi), Leméac et Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, 212 p.
- BRUNEAU, Pierre, 1989. *Les villes moyennes au Québec. Leur place dans le système socio-spatial*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 195 p.
- COURVILLE, Serge, 1990. *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*. Québec, Presses de l'Université Laval, 335 p.
- DECLOS, Manon, Danielle GAUVREAU et Mario BOURQUE, 1987. *Présentation de deux échantillons et du guide de relevé utilisés pour l'étude de l'immigration au Saguenay, 1838-1911*. Chicoutimi, SOREP, 12 p. (document II-C-126).
- DESMARAIS, Robert, 1984. «Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne». *Cahiers de géographie du Québec*, 28, 75, 355-364.
- DUGAS, Clermont, 1984. «Évolution du monde rural québécois». *Cahiers de géographie du Québec*, 28, 73-74, 183-204.
- GAGNON, France, 1988. «Parenté et migration : le cas des Canadiens français à Montréal entre 1845 et 1875». *Historical Papers/Communications historiques*, 63-85.
- GAGNON, Gaston, 1980. *Pouvoirs et société à Chicoutimi : 1890-1915*. Montréal, UQAM, mémoire de maîtrise inédit.

- GAUVREAU, Danielle, et Mario BOURQUE, 1988. «Mouvements migratoires et familles : le peuplement du Saguenay avant 1911». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 42, 2, 167-192.
- GAUVREAU, Danielle, et Mario BOURQUE, 1990. «Jusqu'à ce que la mort nous sépare». Le destin des hommes et des femmes mariés au Saguenay avant 1930». À paraître dans *Canadian Historical Review*.
- GIRARD, Camil, et Normand PERRON, 1989. *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. (Québec), Institut québécois de recherche sur la culture, «Les régions du Québec», 2, 665 p.
- GRIGG, David B., 1977. «E. G. Ravenstein and the "Laws of Migration"». *Journal of Historical Geography*, 3, 1, 41-54.
- GUÉRIN, Michel, 1990. «La dynamique des transferts inter-régionaux au Québec à travers l'immigration individuelle au Saguenay, 1842-1961». Communication présentée au congrès de l'ACFAS, Québec, mai.
- HÉBERT, Pierre-Maurice, 1980. «Une population dynamique à Kénogami : les Acadiens». *Saguenayensia*, 22, 1, 3-9.
- HOCHSTADT, Steve, 1981. «Migration and Industrialization in Germany, 1815-1977». *Social Science History*, 5, 4, 445-468.
- IGARTUA, José E., 1989. «L'industrialisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean». *Saguenayensia*, 31, 2, 4-10.
- IGARTUA, José E., et Marine DE FREMINVILLE, 1983. «Les origines des travailleurs de l'Alcan au Saguenay, 1925-1939». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37, 2, 291-308.
- KERTZER, David I., et Dennis P. HOGAN, 1985. «On the Move: Migration in an Italian Community, 1865-1921». *Social Science History*, 9, 1, 1-23.
- LEBLANC, Robert G., 1985. «Colonisation et rapatriement au Lac-Saint-Jean (1895-1905)». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 38, 3, 379-408.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, 1979. *Histoire du Québec contemporain. 1. De la Confédération à la Crise*. Montréal, Boréal Express, 658 p.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD, 1986. *Histoire du Québec contemporain. 2. Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal Express, 739 p.
- MORIN, Germain, 1991. *L'émigration au Saguenay (fin XIXe-début XXe siècle)*. Chicoutimi, UQAC, mémoire de maîtrise inédit.
- PEPIN, Pierre-Yves, 1969. *Le royaume du Saguenay en 1968*. Ottawa, Ministère de l'Expansion économique régionale, 435 p.
- POUYEZ, Christian, Yolande LAVOIE et al., 1983. *Les Saguenayens. Introduction à l'étude des populations du Saguenay, XVIe-XXe siècles*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 386 p.
- RAMIREZ, Bruno, et Jean LAMARRE, 1985. «Du Québec vers les États-Unis : l'étude des lieux d'origine». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 38, 3, 409-422.
- ROBERT, Jean-Claude, 1982. «Urbanisation et population : le cas de Montréal en 1861». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35, 4, 523-535.

- ROUFFIGNAT, Joël, 1984. «Espace matrimonial et espace social d'un village québécois : le cas de Saint-Jean-Port-Joli». *Cahiers de géographie du Québec*, 28, 73-74, 163-182.
- ROUILLARD, Jacques, 1985. *Ah! les États! Les travailleurs canadiens-français dans l'industrie textile de la Nouvelle-Angleterre d'après le témoignage des derniers migrants*. Montréal, Boréal Express, 155 p.
- ST-HILAIRE, Marc, 1983a et 1983b. *Initiation à l'histoire régionale. II. L'industrialisation. III. L'urbanisation*. Québec et Jonquière, Ministère de l'Éducation (Direction générale des moyens d'enseignement) et Cégep de Jonquière, 33 p. et 30 p.
- ST-HILAIRE, Marc, 1990a. «L'exode rural dans une région neuve : le Saguenay, 1882-1951». In G. BOUCHARD et J. GOY, dir., *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17e-20e siècle)*. Actes du colloque d'histoire comparée Québec-France (Montréal, février 1990). Chicoutimi et Paris, Centre interuniversitaire SOREP et École des hautes études en sciences sociales, 123-138.
- ST-HILAIRE, Marc, 1990b. *Immigration individuelle dans dix villes saguenayennes, 1882-1951. Données brutes*. Chicoutimi, SOREP, 26 p. (document II-C-170).
- ST-HILAIRE, Marc, 1990c. *Population des unités résidentielles de base. Saguenay, 1843-1986*. Chicoutimi, SOREP, 23 p. (document II-C-149).
- ST-HILAIRE, Marc, Jean MARTIN et Régis THIBEAULT, 1990. *Population agricole des unités résidentielles de base, Saguenay, 1852-1971*. Chicoutimi, SOREP, 22 p. (document II-C-164).
- SEWELL, William H., 1985. *Structure and Mobility: The Men and Women of Marseille, 1820-1870*. Cambridge, Cambridge University Press, 377 p.
- VIEN, Russel, 1954. *Histoire de Roberval, cœur du Lac-Saint-Jean*. Chicoutimi, Éditions du Centenaire, 369 p.
- VILLENEUVE, Lynda, 1989. *Description du fichier de numérisation des comtés municipaux du Québec*. Chicoutimi, SOREP, 13 p. (document I-C-80).
- WALTER, Bronwen, 1980. «Time-space Patterns of Second-wave Irish Immigration into British Towns». *Transactions, Institute of British Geographers*, 5, 3, 297-317.

## **RÉSUMÉ — SUMMARY — RESUMEN**

**ST-HILAIRE Marc — LA FORMATION DES POPULATIONS URBAINES AU QUÉBEC : LE CAS DU SAGUENAY AUX XIX<sup>e</sup> ET XX<sup>e</sup> SIÈCLES**

*L'urbanisation du Saguenay s'est intensifiée fortement à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tandis que s'accélérait l'industrialisation fondée sur l'exploitation des ressources hydrauliques et forestières. Les villes, qu'elles soient polyvalentes ou spécialisées, ont ainsi suscité de forts courants d'immigration d'origine géographique variée et impliquant plus d'hommes que de femmes. Les mouvements venant des régions de l'Est québécois, régions qui ont contribué au peuplement initial du Saguenay, se sont intensifiés (exode rural), alors que de nouvelles aires de recrutement apparaissaient dans les régions plus éloignées et plus urbanisées de l'Ouest québécois (émigration sélective).*

**ST-HILAIRE Marc — THE FORMATION OF QUEBEC'S URBAN POPULATIONS: THE SAGUENAY REGION IN THE 19TH AND 20TH CENTURY**

*The Saguenay region experienced rapid urbanization at the end of the 19th century, while industrialization accelerated, thanks to the exploitation of forest and water resources. Towns, specialized and diversified alike, attracted large numbers of immigrants from various geographic origins, with a marked male dominance. Flows from the East of Quebec (which had contributed the most to Saguenay's initial colonization) increased significantly (rural exodus) while new recruitment areas appeared in the more distant and more urbanized regions of western Quebec (selective outmigration).*

**ST-HILAIRE Marc — LA FORMACION DE LAS POBLACIONES URBANAS EN QUEBEC: LA REGION DEL SAGUENAY EN LOS SIGLOS XIX Y XX**

*La urbanización en la región del Saguenay se intensificó de manera notable a fines del siglo XIX, mientras que se aceleraba la industrialización, basada en la explotación de recursos hidráulicos y forestales. Ya sea polivalentes o especializadas, las ciudades provocaron fuertes corrientes de inmigración de distintos orígenes geográficos, incluyendo un mayor número de hombres que de mujeres. Se intensificaron los movimientos procedentes de las regiones del Este de Québec (éxodo rural), regiones éstas que contribuyeron a la población inicial del Saguenay, mientras se manifestaban nuevas zonas de empleo en regiones más alejadas y más urbanizadas del Oeste de Québec (emigración selectiva).*